

## DEPARTEMENT DU GARD

### COMMUNE DE ROBIAC – ROCHESSADOULE

#### DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 73 - 2025

Séance du 19 Décembre 2025

Date Convocation : 12/12/2025

Date Affichage : 12/12/2025

Nombre de Membres afférents au Conseil Municipal : 15

Nombre de membres en exercice : 12

Nombre de membres présents : 9

Nombre de membres qui ont pris part aux délibérations : 9

Nombre de procurations : 3

Nombre de voix exprimées : 12

L'an deux mille vingt-cinq et le dix neuf décembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Robiac-Rochessadoules, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Mairie de Robiac-Rochessadoules, Salle des Conférences, sous la Présidence de Monsieur CHALVIDAN Henri, Maire.

**Présents :** Mr CHALVIDAN Henri, Maire, Mr D'ORIVAL Jean-Marc, Mme LEZE Christine, Adjoint, M. CONTANDRIOPOULOS Yves, M. GONNET Thierry, Mme MILLET Cécile, Mme AGRA Régine, M. PERCETTI Jérôme, Mr PONTET Jean-Luc

**Absents ayant donné procuration :** Mme ADAM Agnès a donné procuration à Mr CHALVIDAN Henri, Mme PELATAN Nicole a donné procuration à Mme LEZE Christine, et Mme THOMASSET Marie-Christine a donné procuration à Mr D'ORIVAL Jean-Marc

**Absents excusés :**

Secrétaire de séance : Mme Christine LEZE

Objet de la délibération : Mise à jour du tableau des effectifs

Monsieur Le Maire, informe qu'il y a lieu de mettre à jour le tableau des effectifs dans les deux filières technique et administrative suite à des avancement de grades.

L'exposé entendu les membres du conseil municipal acceptent les modifications du tableau des effectifs ci-dessous.

TABLEAU DES EFFECTIFS		
GRADES	POURVU	NON POURVU
<b>Administratif</b>		
Cadre A		
Secrétaire Mairie	0	1
Cadre B		
Rédacteur Principal 1 <sup>ère</sup> classe	0	1
Rédacteur Principal 2 <sup>ème</sup> classe	1	0
Rédacteur	0	1
Cadre C		
Adjoint Administratif Principal 1 <sup>ère</sup> classe	0	1
Adjoint Administratif Principal 2 <sup>ème</sup> Classe	1	0
Adjoint Administratif	0	1
Adjoint Administratif Contractuel TNC 17 H 30/s	1	0

<b>Technique</b>		
Cadre B		
Technicien Principal 1 <sup>ère</sup> Classe	0	1
Technicien Principal 2 <sup>ème</sup> Class	0	1
Technicien	0	1
Cadre C		
Agent de maîtrise	1	0
Adjoint technique principal 2 <sup>ème</sup> classe	1	1
Adjoint technique	3	0
Adjoint technique contractuel TNC 17 H30/s	0	1

Le Maire,  
M. Henri CHALVIDAN



La Secrétaire,  
Mme Christine LEZE



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de NIMES. Le tribunal administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « télérecours Citoyens » accessible par le site internet, [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le  
Et publication le